Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 08/09/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 08/09/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/695059
N° d'annonce : 695059

AIRPORT VAN

SARL au capital de 200.000 €

Siège social : Valad Parc des Erables – 154 Allée des Erables – Bat B 93420 VILLEPINTE

440 696 508 R.C.S. Bobigny

Selon procès verbal de l'AGE du 17 juillet 2023 il a été décidé :

De transférer le siege social au 35 rue Auguste Blanche- 92800 Puteaux

L'article 5 des statuts est modifié en conséquence

Rappel Gérant : Monsieur Martin ETEKI demeurant 56 rue Albert Martter – 77400 Carnetin

Mention au RCS de Bobigny et de Nanterre

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeOq8gmj0
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeOq8gmj0

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)